



**LA PERSISTANTE DISPARITION DE L'ÉCART :
L'ÉVOLUTION DES REVENUS SALARIAUX
DES HOMMES SELON DEUX APPARTENANCES
ETHNOLINGUISTIQUES ET LE BILINGUISME DANS LA
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE
MONTREAL DE 1970 À 1995**

par Nicolas Béland
Mars 2004

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec 

**LA PERSISTANTE DISPARITION DE L'ÉCART :
L'ÉVOLUTION DES REVENUS SALARIAUX
DES HOMMES SELON DEUX APPARTENANCES
ETHNOLINGUISTIQUES ET LE BILINGUISME DANS LA
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE
MONTRÉAL DE 1970 À 1995**

par Nicolas Béland
Mars 2004

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dépôt légal – 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-42262-7

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être menée à terme sans les conseils, presque quotidiens, de MM. Pierre Georgeault, Paul Béland et Alain Carpentier. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma vive reconnaissance. Je demeure l'unique responsable de toute erreur ou omission.

Le cadre d'analyse de cette recherche est semblable à celui développé par un des pionniers de l'étude du lien entre les langues et le revenu, le professeur François Vaillancourt. Celui-ci a révisé la première version de ce rapport. Je reconnais avec plaisir ma dette à son égard. Le professeur Victor Piché m'a fait des commentaires qui m'ont permis d'améliorer la présentation de mes résultats. Qu'il soit lui aussi remercié.

Il me faut enfin souligner l'apport très particulier de Pierre Roberge au produit final. Initialement rejoint pour prêter sa plume à quelques révisions, il a finalement contribué de manière beaucoup plus importante que prévue. C'est lui qui m'a dirigé vers des littératures historique et sociologique qui m'étaient pratiquement inconnues vu ma formation d'économiste. Au total, nous nous retrouvons avec un texte dont le noyau analytique économique central est mien mais qui a profité d'un recadrage plus général. Un beau cas d'interdisciplinarité, dont je le remercie.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LE PROBLÈME.....	4
LES DONNÉES.....	6
LA POPULATION RETENUE	8
LES RÉSULTATS	11
UNE COMPARAISON DE CES RÉSULTATS AVEC CEUX D'AUTRES ÉTUDES RÉCENTES	15
CONCLUSION	18
ADDENDA.....	19
NOTE	20
BIBLIOGRAPHIE	21
APPENDICE A	24
APPENDICE B	27
APPENDICE C	38

INTRODUCTION

La nature et la forme des différences, des inégalités, des rapports et des différends entre ceux que l'on nomme maintenant francophones et anglophones – les Canadiens français et les Canadiens anglais d'autrefois – au Canada, au Québec et à Montréal, ont donné naissance à une littérature riche et variée au sein de ce que l'on peut appeler, en gros, les sciences sociales et humaines. Le thème est vaste et l'histoire naturelle de ces phénomènes s'étend maintenant sur près de 250 ans, sans parler des affrontements franco-britanniques antérieurs qui commencent, eux, dès après des événements comme la fondation de Port-Royal et l'arrivée du Mayflower.

Ce *corpus* d'écrits compte un certain nombre de pièces devenues classiques parce qu'elles ont su saisir l'essence de la situation d'une époque, ou qu'on leur ait fait, après coup, cette réputation. Parmi ces écrits, on peut rappeler à la mémoire du lecteur ceux du Comte de Tocqueville (1831) et, surtout, de Lord Durham (1839) sur les lendemains de la Conquête et, pour la première partie du XIX^e siècle, d'André Siegfried (1906), un des fondateurs de la science politique française (et de l'épidémiologie) pour le début du XX^e, d'Horace Miner (1939) et d'Everett C. Hughes (1943) pour la période de l'entre-deux-guerres, ou encore d'Hubert Guindon (1964, 1988) pour une période plus récente, celle dite de la Révolution tranquille.

On trouve en sus de ces classiques, et aspirant à y avoir un jour sa place, une littérature volumineuse et de très bonne qualité. Une partie de cette littérature a pour objet la société québécoise dans son ensemble. Elle est vigoureuse comme le démontrent, entre autres, les débats autour de l'œuvre d'un Fernand Dumont (1993) ou le bel et récent affrontement (voir *Le Devoir* des 15, 17, 22, 24 et 25 janvier 2000) entre John Saul (1998) et Gérard Bouchard (2001).

Une autre partie de cette littérature s'attache à des phénomènes plus circonscrits et, par la force des choses, se divise en différentes branches : démographie, sociolinguistique, économie, études littéraires et ainsi de suite.

L'étude qui suit veut appartenir à cette seconde partie de la littérature. Plus précisément à une sous-branche de cette littérature, celle qui examine les rapports entre francophones et anglophones et, du même coup, le statut du français et de l'anglais comme langues, à partir d'un petit fait important : le revenu des personnes en question.

Et encore, ne s'agit-il pas, ici, de tous les revenus ni de tous les anglophones et de tous les francophones. Le revenu dont il est question ici est celui du commun des mortels d'aujourd'hui, à savoir le salaire. Ne sont pas considérés d'autres revenus possibles : prestations diverses de programmes de sécurité sociale, revenus de travail autonome, rendements sur épargnes et placements, profits d'entreprise, gains de loterie, héritages, etc.

Ne sont pas concernés, non plus, tous les francophones et tous les anglophones. L'étude porte sur une période (explicitement 1970-1995, mais implicitement 1950-1995) au début de laquelle la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail étaient sans commune mesure avec ce que ces phénomènes sont maintenant. Pour cette raison, elle se limite aux seuls hommes. Étendre l'analyse aux femmes eut soulevé des problèmes techniques trop importants pour être résolus ici. Ce qui ne signifie en rien qu'une telle extension, ou une étude parallèle, ne puisse ni

ne doive être entreprise. On peut presque à coup sûr faire le pari qu'une telle étude permettrait des observations inédites et soulèverait des questions auxquelles personne n'a encore pensé.

D'autres restrictions s'appliquent. Elles seront justifiées en détail en cours d'analyse. Il suffit de dire ici que l'étude se limite à des hommes qui sont :

- résidents de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal;
- nés au Canada;
- de langue maternelle française ou anglaise *et* parlant encore cette langue à la maison;
- âgés de 25 à 54 ans;
- travailleurs à temps plein;
- sans revenus de travail autonome;
- gagnant plus que le salaire minimum;
- ne fréquentant pas une maison d'enseignement, *même* à temps partiel.

Il suffit d'ajouter que ces restrictions permettent d'entrée de jeu de contrôler – en les éliminant tout bêtement – des variables qui, au début de la période d'analyse, ont un poids beaucoup moins important qu'elles n'en ont en fin de période d'analyse. On peut penser à la montée du travail autonome comme mode de rapport au marché du travail ou, plus simplement, à l'importance nouvelle de la main-d'œuvre issue de l'immigration. Comme dans le cas de l'exclusion des femmes, d'autres études incluant ces personnes ou, mieux encore peut-être, limitées à elles, devraient fournir des enseignements intéressants.

Cette étude se situe dans une tradition de recherche qui remonte au moins aux travaux pionniers de Jacob Mincer en 1958 sur les effets de la scolarité et de l'expérience dans la détermination des revenus de travail. Cette tradition s'est diffusée et a pris une coloration particulière avec l'étude réalisée par André Raynauld, Gérald Marion et Richard Béland pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (surtout connue sous le nom de Commission Laurendeau-Dunton) en 1966. Raynauld et ses collaborateurs ont été parmi les premiers à faire entrer dans l'équation : salaire *fonction de* la scolarité, de l'expérience (et d'un certain nombre de variables non mesurées ni mesurables), la variable origine ethnique. Cette tradition s'est poursuivie jusqu'à ce jour avec des travaux comme ceux de Breton (1998, 1999), Vaillancourt (1985, 1988), Christofides et Swidinsky (1998), Vaillancourt et Touchette (2001), ces travaux ayant fait à l'équation l'important ajout de la variable connaissance des langues utilisées sur le marché du travail étudié.

L'objet précis de la présente étude sera l'évolution, au cours de la période 1970-1995, du rapport entre, d'une part, le salaire moyen et, d'autre part, l'origine ethnique et une capacité linguistique particulière (ici, le bilinguisme français-anglais), une fois contrôlés les effets sur le salaire de ces

autres variables-clés dans la détermination du salaire que sont la scolarité, le nombre d'années d'expérience, le nombre de semaines travaillées et, à un moindre degré, le statut marital.

C'est donc à la construction d'un édifice complexe que notre étude veut apporter sa modeste petite brique. Et, à l'occasion, l'éclairage d'un fanal particulier.

LE PROBLÈME

Historiquement, le problème est un problème social et politique. Il est bien connu. Il tient dans la position dominante, au sens webérien du terme, de l'anglais, comme langue d'usage, dans les segments secondaire et tertiaire du marché du travail au Québec et des anglophones, comme collectivité, dans son économie. Les causes et les conséquences de ce phénomène sont multiples et elles ont été le pain et le beurre d'une fraction non négligeable des spécialistes des sciences sociales d'ici, sans parler des journalistes et des politiques.

Résulterait de cette position dominante, *toutes choses étant égales par ailleurs*, une distribution des revenus de travail telle que, dans sa forme la plus épurée, *idéeltypique* (1),

- les personnes d'origine ethnique anglaise, écossaise et irlandaise, prises collectivement, ne parlant que l'anglais, auraient les revenus de travail moyens les plus élevés;
- les personnes d'origine ethnique anglaise, écossaise et irlandaise, prises collectivement, capables de parler le français et l'anglais, n'auraient *pas* des revenus de travail moyens supérieurs aux premiers, la valeur du français sur le marché étant présumée nulle;
- les personnes d'origine ethnique française et capables de parler l'anglais et le français auraient des revenus de travail moyens inférieurs à ceux des membres des deux premiers groupes;
- les personnes d'origine ethnique française et ne parlant que le français auraient les revenus de travail moyens les plus faibles.

Dans l'hypothèse, de validité fort variable selon les époques et les secteurs de l'économie, d'un *marché du travail unique et commun* à toutes ces personnes, une distribution de ce type indiquerait que

- pour les personnes d'origine ethnique française, la connaissance de l'anglais est une nécessité pour l'accès à des emplois mieux rémunérés;
- ces mêmes personnes, une fois ces emplois occupés, subissent un sort salarial différent de celui de leurs collègues anglophones. Elles gagnent moins. Certaines causes de ce traitement différentiel peuvent être associées à de la discrimination ethnique.

Ces associations ont été faites. Mais la distribution des revenus esquissée précédemment n'a jamais, à notre connaissance, été observée comme telle. En partie peut-être à cause des difficultés d'accès aux données et aux problèmes liés à leur traitement en ce qui concerne les recensements antérieurs à celui de 1971. Il ne faut pas oublier le caractère finalement assez récent de la diffusion de *certaines* des microdonnées du recensement à la communauté scientifique et celui, plus récent encore, de la présence d'un ordinateur sur le bureau de tout un chacun.

Les observations faites par Raynauld, Marion et Béland (1966) sur la base des données du recensement de 1961 n'incluaient *pas* les capacités linguistiques des individus. Ces observations faisaient état (vol. III, p. 8.58 à 8.74), pour la région métropolitaine de Montréal, d'une différence brute de l'ordre de 32 % entre les revenus de travail des « Britanniques » et ceux des « Français ». Une fois contrôlée l'influence conjointe des différences de scolarité, d'appartenance à des secteurs industriels, d'âge et d'incidence du chômage chez les uns et les autres, les revenus de travail des « Français » demeuraient d'un substantiel 10 % inférieurs à ceux des « Britanniques ». Et encore fallait-il replacer cet écart net dans le contexte de l'écart brut. Même les mieux dotés des « Français », minoritaires dans leur propre communauté, gagnaient 10 % de moins que leurs homologues « Britanniques », alors que l'écart global entre les deux collectivités était de près du tiers. Cette étude était la première du genre. Dans le contexte politique de l'époque, elle a reçu une certaine attention.

Les premières observations, raffinées en fonction de la langue maternelle *et* de la connaissance du français *et/ou* de l'anglais, ont été faites sur les données du recensement de 1970. Vaillancourt, par exemple, produit un tableau (1988, p. 56, reproduit partiellement ici sous l'appellation Tableau A, à l'Appendice C) dont les données s'approchent du modèle présenté plus haut, *mais* ne le reproduisent pas parfaitement. Dans ce tableau, qui concerne l'ensemble de la population du Québec, on observe, pour 1970 et pour les seuls hommes, un revenu de travail moyen de 8 171 \$ pour les anglophones unilingues, de 8 938 \$ pour les anglophones bilingues, de 7 363 \$ pour les francophones bilingues et de 5 136 \$ pour les francophones unilingues. À l'exception du fait que les anglophones bilingues ont des revenus de travail moyens supérieurs à ceux des anglophones unilingues, le modèle est reproduit. Il faut bien noter que ces données concernent tous les hommes du Québec, et non pas seulement ceux de la RMR de Montréal, et que ce sont des données brutes, avant les contrôles nécessaires sur la scolarité et les autres variables de la détermination du revenu. Évidemment, Vaillancourt procède plus tard à ces contrôles.

Mais dès 1980, les choses ont changé (Vaillancourt, *ibidem*). Les bilingues se retrouvent au sommet de la distribution, anglophones et francophones séparés par un billet de 5 \$ avec des revenus de travail moyen de l'ordre de 19 500 \$ par année. Suivent les anglophones unilingues avec 17 635 \$ et les francophones unilingues avec 14 408 \$.

LES DONNÉES

Sauf mention contraire, toutes nos données proviennent des fichiers publics de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1991 et 1996. Les mêmes données pour le recensement de 2001 ne deviendront disponibles, au mieux, qu'à l'automne 2004.

Ces fichiers donnent aux chercheurs un accès relativement facile à plusieurs des données les plus fondamentales du recensement. Ils ne concernent *pas toutes* les données du recensement *ni tous* les recensés. Ils nous offrent plutôt un échantillon très substantiel des recensés, construit par les soins de Statistique Canada pour représenter fidèlement la population dont il est tiré.

Par ailleurs, traiter et interpréter ces données demande, comme c'est toujours le cas dans des analyses secondaires, une minutie et une prudence particulières. Les présenter au lecteur exige ensuite un effort de clarté et de précision.

Deux ensembles de données sont centraux pour cette étude.

Le premier concerne les revenus des personnes pour l'année civile qui précède le recensement : par exemple, les revenus de toute l'année 1995 pour le recensement tenu en juin 1996. De cet ensemble de revenus possibles (prestations de divers programmes de sécurité sociale, revenus de retraites, gains de capital, etc.), nous n'avons retenu que les revenus de travail. De l'ensemble des revenus de travail (revenus d'entreprise, honoraires professionnels, avantages imposables comme l'usage d'une automobile propriété de l'entreprise, etc.), nous n'avons retenu que les revenus salariaux. Dernière précision, il s'agit toujours des revenus salariaux bruts, avant impôts. Le revenu salarial après impôts peut être influencé par des traits (statut marital, nombre d'enfants, etc.) et des comportements (participation à un régime de retraite chez l'employeur, souscription à des REER, paiement d'une pension alimentaire, etc.) du contribuable qui n'ont rien à voir avec la valeur qu'assigne le marché du travail à ses qualifications et à sa personne.

La qualité de l'information obtenue des recensés par les diverses questions du recensement sur les revenus est réputée bonne. Les conditions dans lesquelles cette information est recueillie sont en tout cas favorables. La réputation de Statistique Canada quant à la confidentialité des données est forte. Le recensement procède par autodéclaration sur un formulaire que les recensés mettent ensuite à la poste, ce qui élimine des biais générés par la présence d'un intervieweur. Les intéressés peuvent, au début du mois de juin, consulter leurs déclarations de revenus qu'ils ont, le plus souvent, remplies vers la fin du mois d'avril, soit six à huit semaines auparavant. L'ensemble de questions (questions 47a à 47j dans le formulaire de 1996) d'où est tirée la donnée sur le revenu salarial est clair et distingue parfaitement le revenu salarial des autres revenus.

Toutefois, nous ne connaissons pas d'études qui aient systématiquement évalué la fiabilité de ces données sur les revenus dans les recensements canadiens. En revanche, la valeur de ces données a toujours été prise pour argent comptant dans les études qui ont lentement formé la tradition dans laquelle s'inscrit notre étude. Nous n'avons d'autre choix que de nous conformer à cette tradition.

Le second ensemble de données concerne les connaissances linguistiques des recensés. Elles sont obtenues par deux questions. La première porte sur la langue dite « maternelle » des sujets, celle

apprise dans l'enfance et encore comprise d'eux. Il s'agit d'une question ouverte qui peut recevoir, et reçoit de fait, une grande variété de réponses allant de l'afrikaans au zoulou. L'autre question vise la connaissance des langues officielles au Canada. On demande aux sujets si, oui ou non, ils connaissent « assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation » (question 9 dans le formulaire de 1996). L'univers des réponses possibles est ici limité à quatre possibilités : le français seulement, l'anglais seulement, les deux, et ni l'un ni l'autre. Les « bilingues » du recensement, et de l'usage canadien commun, sont ces personnes qui, indépendamment de la connaissance d'une autre langue que le français ou l'anglais, disent parler ces deux dernières langues. Dans ces conditions, la personne dont la langue maternelle est, par exemple, le portugais, et qui, du français et de l'anglais, déclare ne connaître que le français devient un individu « unilingue français ».

Ici encore, on procède par autodéclaration. Le seul critère fourni aux recensés est celui inscrit dans le libellé de la question : « soutenir une conversation ». Cela dans un contexte social et politique où, pour certaines *franges* de la population, la connaissance, ou la méconnaissance, des langues officielles est un sujet sensible.

Il faut aussi garder en tête que le bilinguisme que vise le recensement est un bilinguisme qu'on pourrait appeler « oral actif ». Or, il y en a d'autres. On peut lire une langue seconde sans pouvoir la parler. La parler sans pouvoir l'écrire. Et ainsi de suite.

La fiabilité des données recueillies sur la connaissance des langues officielles a fait l'objet de quelques études. L'une d'elles (Albert, 1989) indique une tendance des gens à surévaluer leurs capacités linguistiques. La question : « Êtes-vous capables de soutenir une *longue conversation sur des sujets variés* en (français, anglais)? » augmente le nombre d'unilingues obtenu par la question utilisée dans le recensement lui-même. Au Québec, là-même où les réalités de la vie quotidienne mettent plus qu'ailleurs les gens devant des situations concrètes, le nombre d'unilingues augmente de 8 % chez les francophones, et de 21 % chez les anglophones, lorsqu'on utilise la question qui parle d'une longue conversation (Albert, 1989). Nous reviendrons sur cet écart. Il faut aussi noter que la population rejointe par Albert est différente de celle, plus restreinte, sur laquelle nous faisons porter nos analyses.

Comme dans le cas des données sur les revenus, nous sommes prisonniers des limites des données du recensement, et nous devons avouer, comme nos prédécesseurs, qu'il se fait diablement pire comme prison. Notre confort est relatif, mais bien réel.

LA POPULATION RETENUE

Trois courtes phrases définissent avec exactitude la population retenue : Montréalais; de vieille souche; pleinement, et normalement, insérés sur le marché du travail. Mais cela demande quand même une élaboration et des justifications.

Les Montréalais en question sont les résidants non pas de la ville ou de l'île de Montréal, mais de la *région métropolitaine de recensement* de Montréal. Statistique Canada a élargi les limites géographiques de cette RMR à chacun des recensements de 1971 à 1996. Elle utilise pour cela une définition stricte, et des règles d'application complexes, de façon à ce que la région ainsi délimitée regroupe la quasi-totalité de ceux qui vivent, travaillent et se déplacent dans un espace social et économique de forte densité, desservi par de multiples voies de communication, dont les voies rapides des autoroutes, et dans lequel les frontières municipales n'ont qu'un sens fiscal. Au recensement de 1996, la RMR de Montréal regroupait toutes les îles de l'archipel de Montréal et toutes les grandes banlieues situées au sud, au nord et à l'ouest de l'archipel.

Le choix de la RMR comme unité d'analyse dans une étude qui, comme la nôtre, s'attache à ce qui se passe sur un marché du travail s'impose d'emblée. Les variations successives dans les limites territoriales de la RMR sont plus que bienvenues, puisqu'elles sont fonction de l'application rigoureuse de règles qui visent précisément à prendre acte de l'expansion géographique de ce marché.

Reste à justifier notre choix de la RMR de Montréal comme *seul* site d'étude. La raison primordiale de ce choix est le fait que la RMR de Montréal est *le* marché du travail au Canada qui réunit, de très loin et depuis deux bons siècles, le plus grand nombre de francophones et d'anglophones, bilingues et unilingues. Une comparaison avec d'autres RMR serait d'un intérêt limité. Les RMR de Toronto et de Vancouver comptent trop peu de francophones pour que cela en vaille la peine. Le poids considérable et les règles de fonctionnement particulières de la fonction publique fédérale dans la RMR d'Ottawa-Hull en font un cas à part (voir Beattie, Désy et Longstaff (1972) et Beattie (1975)).

Par ailleurs, étendre sans distinctions rigoureuses l'étude à l'ensemble du Québec ou, pire encore, à l'ensemble du Canada foule au pied un ensemble de réalités et de différences, sociales et culturelles, dont même une analyse strictement économique se doit de tenir compte, si elle ne veut pas noyer le poisson.

Les personnes retenues dans l'étude sont, sinon de très vieille souche, du moins toutes « nées au Canada ». Cela a pour effet d'exclure de notre analyse une fraction non négligeable, et diversifiée, de l'ensemble de la main-d'œuvre. Cette exclusion a trois justifications principales. La première est la dimension temporelle de notre étude. La seconde est le poids inégal de la main-d'œuvre immigrée dans les segments anglophone et francophone de la main-d'œuvre dans la RMR de Montréal. La troisième tient dans les difficultés d'intégration et de reconnaissance des compétences malheureusement spécifiques aux travailleurs immigrants.

En 1971, les personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais comptaient pour 14,6 % de la main-d'œuvre sur le marché de Montréal. En 1996, 25 ans plus tard, cette proportion

est passée à 17,2 %. Dans leur très grande majorité (77,8 % en 1996), ces personnes sont nées ailleurs qu'au Canada, aux États-Unis ou au Royaume-Uni. On peut facilement imaginer qu'elles font face à des problèmes d'intégration qui leur sont propres.

Par ailleurs, la proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada est très différente chez les personnes de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise. Chez les personnes de langue maternelle anglaise, celles nées hors Canada représentent d'un recensement à l'autre autour de 20 % de l'ensemble. Leurs homologues chez les personnes de langue maternelle française représentent, elles, autour de 5 % du total.

Il y a enfin un changement important dans la composition de ce segment de population fait de personnes nées hors Canada mais qui sont de langue maternelle anglaise. L'importance relative des personnes nées aux États-Unis ou au Royaume-Uni, personnes qui ont eu un rôle particulier dans le développement économique – surtout manufacturier – du Québec dans la première moitié du siècle (voir Hugues, 1943, p. 46 à 64), diminue de façon notable. Elle passe de 64,4 % en 1971 à 44,8 % dès 1981. Cette proportion se situe à 43,9 % en 1996.

Le lecteur trouvera les données sur lesquelles reposent les trois paragraphes qui précèdent au Tableau C de l'Appendice C.

Enfin, émigrer a des conséquences diverses selon les individus. Pour certains, il s'agit d'une affectation ou d'une quasi-affectation à l'étranger à laquelle s'attachent souvent des primes intéressantes. Ainsi, un Mathew Barrett peut-il quitter sa petite succursale bancaire de Londres, obtenir un transfert à Montréal et commencer là la fulgurante carrière qui a été la sienne. Pour d'autres, c'est passer du bas d'une échelle au bas d'une autre échelle : cesser d'être un paysan sans terre pour devenir un ouvrier sans le sou, mais dans un environnement où gravir quelques échelons de l'échelle est néanmoins possible. Pour d'autres enfin, qui tendent à composer la majorité, cela signifie une perte temporaire de statut social et économique qui ne se comble qu'après dix ou quinze ans d'efforts, ou qu'à travers les succès des enfants.

Pour des raisons de clarté des analyses, nous avons donc préféré restreindre celles-ci aux personnes qui formaient, en 1971, la très grande majorité des acteurs sur le marché et en demeuraient les acteurs principaux en 1996, c'est-à-dire les personnes nées au Canada et de langue maternelle française ou anglaise.

En outre, nous pensons innover en ne retenant que ces personnes qui, de langue maternelle française ou anglaise, déclarent encore parler cette langue maternelle comme langue d'usage à la maison, donc dans leur vie privée. Ce raffinement est conceptuellement requis dans une étude comme celle-ci puisqu'il permet d'éliminer les cas dits de transferts linguistiques. Dans les faits, nous nous offrons ici un luxe méthodologique qui élimine autour de 3 % de la population potentielle.

Nous avons, enfin, procédé à d'autres exclusions pour cibler une population pleinement et normalement insérée sur le marché du travail. Ici comme ailleurs (voir, par exemple, Baudelot et Establet, 2000 ou encore Osterman, 2001), le marché du travail a connu diverses transformations au cours des trente dernières années. Ces transformations ont surtout affecté les nouveaux entrants sur le marché du travail. Des phénomènes rares en 1971, comme l'alternance entre des

périodes d'études et des périodes de travail, le travail à temps partiel, le travail autonome, sont aujourd'hui plus courants sans, toutefois, concerner la majorité des gens.

La fréquence de ces phénomènes, et leur répartition inégale dans les segments francophone et anglophone du marché, nous ont donc amené à appliquer des critères additionnels dans la délimitation de la population à l'étude.

Le premier de ces critères additionnels est un critère d'âge : seules sont retenues les personnes âgées de 25 à 54 ans. La non-rétention des moins de 25 ans soustrait à l'analyse une bonne partie de ceux qui ont eu, à partir des années 80, à subir des perturbations du marché du travail qui existaient beaucoup moins dans les années 60 et 70. Pommes avec pommes. L'élimination des 55 ans réduit l'effet du vieillissement de la main-d'œuvre. Oranges avec oranges. En outre, elle permet de ne pas se soucier du cas de personnes qui, âgées de 55 et plus en 1971 et en 1981, jouissaient d'une rente ou souffraient encore d'un handicap acquis trente ans plus tôt, en début de carrière, pour des raisons associées à leur appartenance ethnolinguistique. Avoir 20 ans et être Canadien français ou Canadien anglais en 1941 avait sur les destins sociaux et économiques probables des individus concernés des conséquences plus lourdes que celles d'aujourd'hui.

Deuxième et troisième critères additionnels : travailler à temps plein et gagner un salaire hebdomadaire moyen égal ou supérieur au salaire minimum. C'est le premier de ces deux critères qui est le plus important. Dans les faits, nous nous retrouvons avec une population dans laquelle, à chacune des années d'observation, autour de 90 % des sujets disent avoir travaillé à temps plein au moins 40 semaines dans l'année de référence. La plupart des autres peuvent être considérés comme ayant fait leur entrée sur le marché *en cours* d'année de référence. Dans la même veine, l'exclusion de ceux qui affirment avoir eu en cours d'année de référence un salaire hebdomadaire moyen inférieur au salaire minimum retranche de la population potentiellement à l'étude un 12 % de cas difficiles à classer correctement. Il doit s'agir, pour une part, de personnes qui répondent à la question sur le salaire en donnant leur salaire net, *après* et non *avant* déductions comme le précise la question du recensement et, d'autre part, de travailleurs à pourboires dont le *salaire brut* est, par décret, effectivement inférieur au salaire minimum général. Précisons encore qu'il s'agit toujours ici de retrouver en fin de période un marché qui ait des caractéristiques globales les plus proches possibles du marché observé en début de période.

L'application des quatrième et cinquième critères additionnels élimine des bruits résiduels dans l'équation. Ne sont pas retenues les personnes qui ont, seulement ou en conjonction avec d'autres revenus, des revenus de travail autonome. Ces personnes étaient rares en début de période. En outre, le traitement du revenu provenant d'un travail autonome pose toute une série de problèmes particuliers, notamment à cause des variations dans les situations fiscales des travailleurs autonomes. Enfin, ne sont pas retenues non plus les personnes qui, passé l'âge de 24 ans, avaient encore un pied dans le système scolaire, même à temps partiel. Les revenus et les comportements de travail de ces personnes sont influencés par des facteurs suffisamment différents de ceux des travailleurs « normaux » pour que ce dernier ajustement soit fait.

LES RÉSULTATS

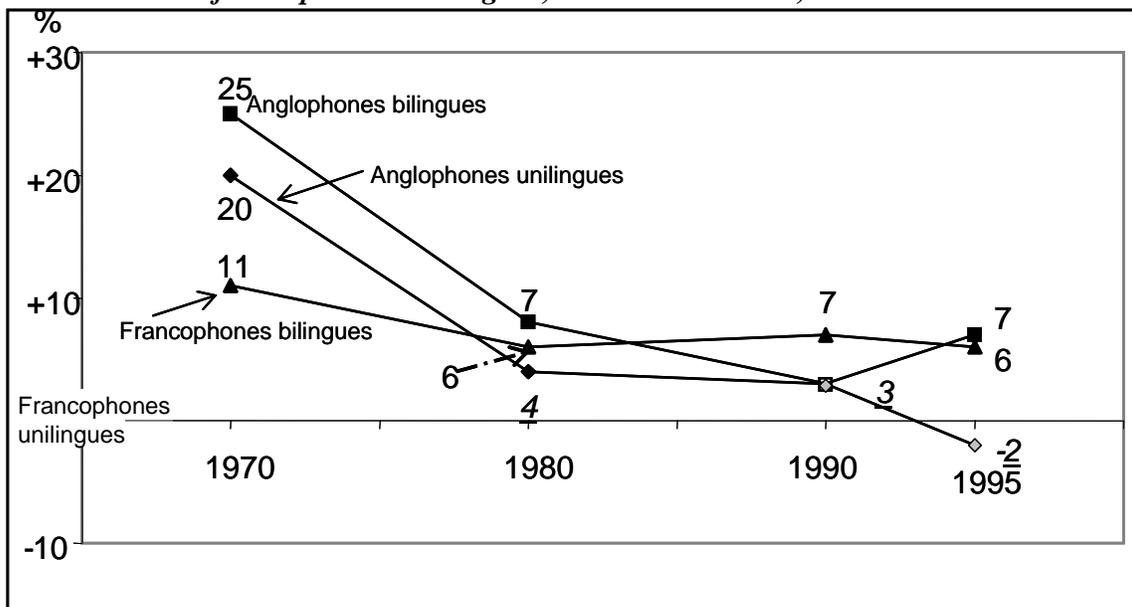
Les résultats sont intéressants et robustes. Des indications sur la robustesse des résultats sont reproduites en Appendice C aux Figures A et B.

Les résultats sont le produit de l'application aux données concernant les personnes faisant partie de la population retenue de techniques d'analyse statistique dont le commun des mortels n'a heureusement pas à se soucier dans sa vie quotidienne. Les spécialistes trouveront les précisions pertinentes et requises en Appendices A et B.

Il suffit de retenir ici que ces techniques permettent de contrôler simultanément les effets de plusieurs variables sur les deux ou trois dernières variables qui nous intéressent véritablement et de voir les liens entre ces variables une fois que toutes choses ont été rendues semblables par ailleurs. Si, par exemple, on observe que le salaire moyen des francophones n'est pas égal à celui des anglophones, on ne peut pas aller bien loin si l'on sait, par ailleurs, que les anglophones sont, en moyenne, plus scolarisés que les francophones et que la scolarité est un des déterminants majeurs du salaire. Des techniques simples nous permettent de voir si, à scolarité égale, francophones et anglophones ont, ou n'ont toujours pas, des salaires moyens identiques. Mais nous avons ici trois variables et trois variables seulement. Les techniques plus sophistiquées que nous avons utilisées permettent, elles, d'étendre le nombre de ces variables et de faire entrer dans l'équation les autres variables pertinentes que sont l'expérience sur le marché du travail, le nombre de semaines travaillées, le statut marital et, d'importance centrale ici, le bilinguisme français-anglais.

Nos résultats sont présentés à la Figure 1 et au Tableau 1 suivants.

Fig. 1 Évolution des écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes francophones unilingues, RMR de Montréal, de 1970 à 1995.



Base 0 : salaire moyen des francophones unilingues

Caractère italique et souligné : écart statistiquement non significatif, p de 0,11 à 0,40

Source : Statistique Canada

Tableau I

Écart, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes francophones unilingues entre le salaire moyen des hommes francophones et anglophones selon le bilinguisme français-anglais, RMR de Montréal, Année X et de 1970 à 1995.

	Année X	1970	1980	1990	1995
Anglophones unilingues	Y %	20 %	4 %	3 %	-2 %
Anglophones bilingues	Y %	25 %	8 %	3 %	7 %
Francophones bilingues	Z %	11 %	6 %	7 %	6 %
Francophones unilingues	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

Année X : données idéotypiques. Y≥Z

Caractère italique : écart statistiquement non significatif, p de 0,11 à 0,40

Source : Statistique Canada

Les données pour l'année X sont des données idéotypiques et telles que Y est plus grand que Z. L'emploi du caractère *italique* dénote le fait que l'écart est non significatif du point de vue statistique. Les pourcentages sont arrondis à l'entier le plus près. La population est une population d'hommes, âgés de 25 à 54 ans, résidants de la RMR de Montréal, travailleurs à temps plein, gagnant le salaire minimum ou plus, sans revenus de travail autonome, ne fréquentant pas une maison d'enseignement (même à temps partiel), nés au Canada, de langue maternelle française ou anglaise et parlant encore cette langue à la maison. Les données proviennent des fichiers publics de microdonnées censitaires de 1971, 1981, 1991 et 1996 de Statistique Canada.

Le Tableau I doit se lire comme suit : en 1970, les hommes anglophones unilingues avaient, tous contrôles pertinents faits, un salaire moyen supérieur de 20 % à celui des hommes francophones unilingues; en 1970, les hommes anglophones bilingues avaient... un salaire moyen supérieur de 25 % à celui... Et ainsi de suite.

Trois résultats fondamentaux peuvent être observés au Tableau I : (1) la distribution imaginée, idéotypique, dont il a été question dans la section *Le problème* de cette étude ne se retrouve dans aucune de nos années d'observation; (2) la disparition, quelque part entre 1970 et 1980, des importants écarts dans les salaires moyens observés en 1970 et (3) la disparition de ces écarts perdure de 1980 à 1995. Ces résultats appellent des explications et des commentaires.

En 1970, toutes choses égales par ailleurs, les hommes anglophones unilingues gagnent presque 20 % de plus (19,96 %) que leurs homologues francophones. Les francophones bilingues gagnent *plus*, très précisément 11,29 %, que les francophones unilingues mais *moins* que les anglophones unilingues, l'écart étant un peu supérieur à 8 %. Un seul élément déroge à la distribution idéotypique : les anglophones *bilingues* gagnent, en moyenne, plus que tout le monde, y compris les anglophones unilingues. L'écart est ici de l'ordre de 5 %. Curieux. Nous avons là un élément de réalité récalcitrant aux idées reçues qui mériterait d'être examiné plus à fond ailleurs. Cependant, cette observation n'exclut en rien que notre distribution imaginée ne puisse être observée dans les faits à des points antérieurs du temps. Vérifier ce fait supposerait des tris spéciaux des données des recensements de 1931 à 1961. Cela est parfaitement faisable, malheureusement assez coûteux, et finalement secondaire par rapport à notre propos actuel.

Les choses changent profondément entre 1970 et 1980. Ainsi, les anglophones unilingues n'ont plus, en 1980, l'avantage important qu'ils détenaient par rapport à leurs homologues francophones. L'écart chute de 19,96 % à 4,16 %. Cette dernière différence, vu le nombre de cas présents dans la population étudiée, n'est pas statistiquement significative. Ce qui veut dire qu'il nous est loisible de la considérer comme absente, et disparue. Dans la même veine, les bilingues, francophones et anglophones, gagnent encore plus que les unilingues, francophones et anglophones, *mais* l'écart entre l'avantage des francophones bilingues (6 %) et celui des anglophones bilingues (8 %) est maintenant mince (2 %) – au point où on doit lui aussi le considérer comme statistiquement non significatif – *et* sans commune mesure avec l'écart parallèle observé en 1970. Quelque chose a changé. Ce qui pourrait être tenu, dans les données de 1970, comme un remugle de colonialisme interne (sur cette notion, voir Hechter, 1975) a pris, dans les données de 1980, l'allure d'une « prime au bilinguisme ».

On a ici un indicateur puissant de l'importance de la décennie 70 dans notre histoire collective. Lequel pointe vers tout un champ d'études sur le pourquoi et le comment de la transformation

observée et dépasse largement le propos qui est le nôtre ici. Une petite recherche fait rarement, mais parfois, tomber sur un fait majeur. Nous croyons que c'est le cas ici. La petite étude de Roberge (1977) sur la progression de l'unilinguisme français dans les populations urbaines du Québec depuis 1901 avait, de la même manière, souligné l'importance des années 30 et 40 dans l'évolution de ce phénomène.

Troisième et dernier résultat principal : l'écart salarial disparu dans les années 70 ne réapparaît pas de 1980 à 1995. À compter de 1980, les écarts entre les salaires moyens des francophones unilingues et des anglophones unilingues sont de l'ordre de plus ou moins 2,5 % et statistiquement non significatifs. En pratique, ils ont disparu. Les bilingues, francophones et anglophones, gagnent toujours plus que les unilingues. Un peu plus seulement, mais assez pour témoigner de la réalité de la « prime ». La différence entre la « prime » versée aux francophones et celle versée aux anglophones est mince, erratique, puisque selon les années, elle favorise tantôt les uns et tantôt les autres, et statistiquement non significative. La prime existe, et pour tous et chacun. Les différences dans nos observations sur les primes versées aux uns et aux autres tombent dans le puits de l'imprécision échantillonnale.

En une courte décennie, à tout le moins en ce qui concerne les deux groupes visés par cette étude, le marché du travail de la RMR de Montréal s'est débarrassé d'éléments extrinsèques, comme l'origine ethnique, dans la détermination de la rémunération de ses travailleurs. Seuls comptent désormais ces facteurs qui doivent inclure la qualification et l'expérience. Le marché a en outre reconnu la valeur d'une qualification spécifique à son fonctionnement propre, le bilinguisme français-anglais, et rémunère cette qualification équitablement sans égard à la langue première des personnes bilingues. Ces deux transformations majeures sont durablement installées depuis au moins quinze ans. Il y a toutes les chances que les données du recensement de 2001 viennent bientôt confirmer cet état de fait. Le marché... marche. De quoi reconforter le cœur d'un économiste et faire turlupiner le cerveau d'un sociologue.

UNE COMPARAISON DE CES RÉSULTATS AVEC CEUX D'AUTRES ÉTUDES RÉCENTES

Deux études récentes (Christofides et Swidinsky (1988), Vaillancourt et Touchette (2001)) ont porté en gros sur le même objet que le nôtre. Il y a, entre ces trois études, des concordances générales de résultats, mais aussi des différences sur des points plus particuliers. Ces études se démarquent cependant les unes des autres sous deux rapports fondamentaux : la façon dont sont délimitées les populations à l'étude et la rigueur avec laquelle sont définies certaines variables-clés.

Les trois études notent le rendement positif du bilinguisme sur le salaire, une fois contrôlées les autres variables pertinentes. Toutes trois, celle de Vaillancourt et Touchette avec plus de fermeté que celle de Christofides et Swidinsky, soulignent la rapidité du changement intervenu entre 1970 et 1980. Toutefois, les deux études précédentes s'inquiètent d'une détérioration possible du sort des hommes unilingues anglophones au Québec.

Christofides et Swidinsky (1988, p. 167) écrivent : « Donc, tandis que le revenu des anglophones et des francophones bilingues du Québec s'est accru sensiblement entre 1971 et 1991 par rapport au revenu des anglophones unilingues du Québec, la hausse relative n'est pas imputable uniquement au fait que les travailleurs bilingues touchent des revenus plus élevés en chiffres absolus. On doit, en effet, associer une part importante de cette hausse à la dégradation de la situation des hommes anglophones unilingues par rapport au marché du travail du Québec. »

Vaillancourt et Touchette (2001, p. 8) soulignent pour leur part que « Le résultat le plus remarquable du tableau 3 est le renversement complet de la situation relative des AU (*lire les anglophones unilingues*) et des FU (*lire les francophones unilingues*) de 1970 à 1995, d'un avantage de + 10 % pour les AU à un désavantage de - 12 % en 1995. Ce qui veut dire que les AU gagnent moins, à éducation, expérience et semaines travaillées égales, que les FU au Québec en 1995. On constate également que les AB (*lire les anglophones bilingues*) gagnent environ le même revenu que les FU et moins que les FB (*lire les francophones bilingues*). »

On ne retrouve pas trace de ces observations dans nos résultats (voir Tableau I). Nos données indiquent bien que les anglophones unilingues perdent, de 1970 à 1995, un avantage par rapport aux francophones unilingues. Nous avons vu que cette perte est effective dès 1980. Mais depuis, l'écart entre anglophones unilingues et francophones unilingues est toujours mince, va tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, et n'est jamais statistiquement significatif. Rien, dans nos résultats, ne permet donc de penser ou d'écrire que les anglophones unilingues collectivement soient passés sous un plancher défini par la situation des francophones unilingues.

Par ailleurs, nos résultats indiquent aussi que les personnes bilingues, qu'elles soient francophones ou anglophones, touchent toutes une « prime » et que cette « prime » est, en pratique, la même, que l'on soit francophone ou anglophone. Comme dans le cas de la rémunération des gens unilingues, la *différence* entre la « prime » versée aux uns et aux autres est, depuis 1980, mince, profite tantôt aux uns tantôt aux autres, et n'est jamais statistiquement significative.

Plusieurs éléments contribuent à expliquer les différences entre nos résultats et certains des résultats des deux études précitées. Ces différences tiennent, pour la plupart, dans les choix faits par les uns et les autres quant aux populations à retenir.

La population retenue par Christofides et Swidinsky est une population pancanadienne. Elle comprend « uniquement des personnes de 15 à 64 ans, nées au Canada, qui sont des travailleurs rémunérés ou indépendants dont le revenu et le nombre de semaines de travail étaient une valeur positive, qui n'étaient pas inscrites à temps plein ni à temps partiel à un établissement d'enseignement dans l'année qui a précédé le recensement, dont la langue maternelle était le français ou l'anglais (...) et qui disaient maîtriser l'une ou l'autre des langues officielles ou les deux. » (1988, p. 141). Comme l'a indiqué une citation précédente, les auteurs mènent certaines analyses sur les fractions québécoise et montréalaise de leur population.

Chez Vaillancourt et Touchette, « les individus retenus sont ceux qui résident au Québec, qui ont travaillé au moins une semaine au cours de l'année du recensement et qui ont eu un revenu de travail positif au cours de l'année qui précédait » (2001, p. 4). Les allophones font partie de la population retenue (2001, p. 3 et, par exemple, tableau 1, p. 5).

Les critères utilisés pour définir notre population ont été amplement explicités précédemment.

Les choix faits par nos collègues ne sont pas sans conséquences. Ils les amènent à traiter tout le Québec comme un seul bloc, sans prendre la précaution, absolument nécessaire à notre avis, de distinguer au moins entre la RMR de Montréal et soit le reste du Québec, soit encore un reste du Québec subdivisé en régions plus ou moins urbanisées. Nous avons effectué une nouvelle analyse des données de Vaillancourt et Touchette pour l'année 1995. Si l'on prend, cette année-là, le Québec dans son entier, les anglophones bilingues gagnent, toutes choses contrôlées par ailleurs, 3,4 % de moins que les francophones unilingues. Mais cet écart disparaît si l'on ne retient que la seule RMR de Montréal : les deux groupes y sont à égalité. Il est légitime de faire l'hypothèse qu'on observerait la même chose avec les données de Christofides et Swidinsky.

Et il y a plus : Vaillancourt et Touchette incluent dans leur population des personnes que nous avons sciemment exclues de la nôtre. Parmi ces personnes, on trouve des étudiants, des travailleurs autonomes, des travailleurs à temps partiel et ainsi de suite, tant et aussi longtemps qu'ils « ont eu un revenu de travail positif au cours de l'année qui précédait (le recensement). »

La seule inclusion des étudiants dans la population suffit à jeter un doute sérieux sur leurs résultats, surtout lorsque, d'une part, on connaît les différences dans les taux de fréquentation scolaire entre francophones et anglophones au Québec et que, d'autre part, on tient compte des facteurs qui déterminent la rémunération dans les emplois d'appoint qui sont ceux de la plupart des étudiants.

Nous soumettons au lecteur que, pour ces raisons et d'autres que nous ne pouvons développer faute d'espace, nos résultats sont plus pertinents et plus probants. Ils concernent le marché à l'intérieur duquel se rencontrent les francophones et les anglophones qui ont à se rencontrer, celui de la RMR de Montréal. Ils ne concernent *que* ces francophones et ces anglophones qui en sont à cette étape de leur vie professionnelle où ils sont aussi insérés sur le marché du travail qu'il est

possible de l'être dans l'économie actuelle, et pour lesquels les données sur les revenus salariaux prennent tout leur sens.

CONCLUSION

Notre étude a analysé l'évolution, de 1970 à 1995, des rapports entre l'appartenance ethnolinguistique, chez ceux qu'on nommait Canadiens français et Canadiens anglais, le bilinguisme français-anglais et le salaire dans une population de travailleurs pleinement insérés sur le marché du travail où ces deux groupes se rencontrent le plus souvent, celui de la RMR de Montréal.

L'étude observe une importante évolution de la situation. Cette évolution se fait, selon nos données, entre 1970 et 1980. Ce qui n'exclut d'ailleurs pas que cette période soit, en fait, le dernier segment d'une évolution commencée bien avant. Toujours est-il qu'entre 1970 et 1980 disparaissent, toutes choses égales par ailleurs, des liens entre l'appartenance ethnolinguistique et la rémunération qui n'avaient pas lieu d'exister sur un marché du travail « moderne » où seules les qualifications formelles, mesurées par la scolarité et l'expérience, devraient être les principaux déterminants de la rémunération.

L'étude démontre en outre, croyons-nous, que cette « modernité » s'est durablement installée. En effet, existe maintenant, sans se démentir depuis 1980, un marché du travail tel que les attributs linguistiques des acteurs sont rémunérés dans le sens où ils doivent l'être dans un marché où l'on trouve des travailleurs appartenant à deux groupes linguistiques distincts, cela sans égard à l'appartenance ethnolinguistique des sujets. Autrement dit, les bilingues sont mieux rémunérés que les unilingues *et également mieux rémunérés*, qu'ils soient issus de la communauté francophone ou de la communauté anglophone.

ADDENDA

Il serait malvenu de terminer ce texte sans ajouter un addenda qui pourrait restreindre la portée de ce qui vient d'être écrit et contribuer à l'orientation de recherches futures.

Nous avons interprété plusieurs de nos résultats comme si nous avions affaire à un marché du travail unique, parfaitement intégré et commun à tous les acteurs. Nous savons qu'historiquement, cette hypothèse était démentie par de nombreuses réalités montréalaises. Le vendeur unilingue de chez Dupuis Frères ne songeait même pas à se substituer à son collègue, unilingue également, de chez Eaton's, et vice versa. Et si le second gagnait plus que le premier, c'était à cause de décisions d'affaires propres à chacune de ces deux entreprises. Ces décisions étaient en partie, mais en partie seulement, un reflet de la richesse collective des deux communautés desservies par ces deux grands magasins. Même chose pour les professeurs, supposons-les bilingues, de l'Université McGill et de l'Université de Montréal. Par contre, Jean A. et John B. pouvaient tous deux travailler aux usines Angus. Comme le frère de chacun travaillait pour le service de police de la Ville de Montréal. Avec, peut-être, des conséquences différentes, selon que l'on était francophone ou anglophone *et* que l'on travaillait dans une organisation francophone ou une entreprise anglophone.

Ce qui soulève la question de savoir dans quelle mesure le marché du travail de la RMR de Montréal est, ou *est devenu* et *quand*, un marché du travail unique, parfaitement intégré et commun à tous les acteurs. Les éléments requis pour déterminer ce qu'il en est vraiment à ce chapitre commencent à se mettre en place. Nous avons des données d'une certaine profondeur historique sur la propriété des entreprises. Les enquêtes sur la langue de travail ont pris de l'étoffe au fil du temps.

Il nous semble y avoir là des choses intéressantes à faire. Il s'agirait de mesurer les contours de la situation dans laquelle nous sommes maintenant et de voir l'écart qui existe entre cette situation et celle des années 50, caractérisée par Guindon comme relevant d'un « *pattern of mutually satisfying institutional self-segregation* » (1988, p. 53). Guindon entendait par là un type de société marquée par une auto-ségrégation institutionnelle mutuellement satisfaisante pour les communautés en question. Francophones et anglophones pouvaient vivre l'essentiel de leur vie dans des mondes institutionnels (écoles, églises, services sanitaires et sociaux, commerces, presse, divertissement) distincts les uns des autres et tenus tels à leur satisfaction mutuelle. Seul le monde du travail exigeait des contacts et ces contacts pouvaient ne concerner qu'une minorité d'individus dans chaque communauté.

L'autre grande inconnue est celle *des* bilinguismes. Les données du recensement sur ce point ne vont pas très loin. Tout, ou presque, nous manque sur la question. De quels bilinguismes parle-t-on? Le recensement nous donne quelques indications sur *un* bilinguisme, l'oral actif, la capacité de soutenir une conversation. D'autres bilinguismes peuvent être dans la vie de travail autrement importants. Quelles sont les qualités et, pour ainsi dire, les profondeurs de ces bilinguismes? Comment, enfin et surtout, ces bilinguismes et leurs qualités se distribuent-ils entre les membres des deux grandes communautés linguistiques de Montréal. Nous avons ici un chantier vaste, sur lequel, selon ce que nous savons, beaucoup doit être encore fait.

NOTE

(1)

Max Weber (vers 1910, mais voir 1965) a introduit dans l'appareil mental des sciences sociales une notion longtemps connue, en français, comme celle du *type idéal*. On s'est aperçu à l'usage que cette traduction de l'allemand *idealtypen* portait à confusion et dénaturait l'original à cause du sens de modèle à suivre connoté par le mot français *idéal*. On préfère aujourd'hui l'expression *type idéal* et d'autres variantes comme idéeltype, idéal typique, etc. L'usage demeure flottant. Le sens reste.

Le type idéal est une représentation de l'esprit qui vise à capturer en quelques traits brefs, et au besoin exagérés, l'essence d'un type humain (le bourgeois, l'entrepreneur, le guerrier, etc.), d'une structure sociale (les sociétés de castes, l'église, le parti, etc.) ou encore d'une époque historique (le Moyen Âge, la Belle Époque, l'entre-deux-guerres). On ne s'attend jamais à ce que le type idéal puisse s'observer comme tel, dans les moindres détails, dans la réalité concrète. Il sert plutôt à penser cette réalité et à l'interroger de façon plus fructueuse qu'on ne pourrait le faire si l'on n'avait pas recours à ce construit. Quitte à conclure que l'on a tort.

Le type idéal esquissé ici n'est que cela. Mais tout cela. Il nous sert à interroger un moment de notre histoire. Il use à dessein d'un vocabulaire sur les origines ethniques qu'on peut trouver passéiste, et qui l'est à nos sensibilités. Mais il s'agit précisément d'un passé et des mots qui avaient *alors* largement cours sans que personne n'y trouve à redire. Il suffit pour s'en convaincre de lire les recensements pertinents ou de retourner au titre d'un ouvrage comme celui de Siegfried (1906).

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT, L. (1989), *Test du recensement national, questions linguistiques, analyse et recommandations*, Ottawa, Statistique Canada, Rapport de recherche n° 17, 12 p. + tableaux.

BAUDELLOT, Christian et ESTABLET, Roger (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Paris, Seuil, 216 p.

BEATTIE, Christopher (1975), *Minority Men in a Majority Setting: Middle-Level Francophones at Mid-Career in the Canadian Public Service*, Toronto, McClelland and Stewart, 224 p.

BEATTIE, Christopher, DÉSY, Jacques et LONGSTAFF, Stephen (1972), *Bureaucratic Careers: Anglophones and Francophones in the Canadian Public Service*, Ottawa, Information Canada, 652 p.

BRETON, Albert (1998), (sous la direction de), *Langue et bilinguisme : Les approches économiques*, Ottawa, Patrimoine canadien, 286 p.

BRETON, Albert (1999), (sous la direction de), *Explorer l'économie linguistique*, Ottawa, Patrimoine canadien, 121 p.

BOUCHARD, Gérard (2001), *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : Essais d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 503 p. Voir aussi les échanges entre Bouchard et Saul dans *Le Devoir* des 15, 17, 22, 24 et 25 janvier 2000.

CHRISTOFIDES, Louis N. et SWIDINSKY, Roger (1998), « Bilinguisme et revenu : Une étude fondée sur les données des recensements de 1971, 1981 et 1991 », dans BRETON, *op. cit.*, p. 135-206.

DUMONT, Fernand (1993), *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 393 p. Voir aussi le numéro spécial de *Recherches sociographiques* (XLII, 2, 2001) publié sous la direction de Jean-Philippe Warren et Simon Langlois et consacré à l'œuvre de Fernand Dumont.

DURHAM, John George Lambton, first Earl of (1839), *Report on the Affairs of British North America and Related Despatches*, Londres, The House of Commons. La version la plus facile à consulter est celle publiée, en abrégé, par Gerald M. GRAIG (1963) *Lord Durham's Report*, Toronto, McClelland and Stewart, 179 p.

GUINDON, Hubert (1964) "Social Unrest, Social Class and Quebec's Bureaucratic Revolution", *Queen's Quarterly*, Summer.

GUINDON, Hubert (1988), *Quebec Society: Tradition, Modernity and Nationhood*, Toronto, University of Toronto Press, 180 p. Contient tous les essais de Guindon dont celui cité précédemment et une introduction écrite par Roberta HAMILTON et John L. McMULLAN sur la vie et l'œuvre de Guindon.

HECHTER, Michael (1977), *Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 361 p.

HUGHES, Everett C. (1943), *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press. Multiples éditions subséquentes.

LACROIX, Robert et VAILLANCOURT, François (1981), *Les revenus et la langue au Québec, 1970-1978*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 176 p.

MINCER, Jacob (1958, 1993), "Investment in Human Capital and Personal Income Distribution", *The Journal of Political Economy*, 1958, vol. 66, p. 281-302. Repris dans : *Studies in Human Capital: Collected Essays of Jacob Mincer*, Aldershot, UK, Edward Elgar Publishing Ltd., 1993, p. 3-31.

MINER, Horace (1939) *St. Denis: A French-Canadian Parish*, Chicago, The University of Chicago Press. Multiples éditions subséquentes.

MURPHY, K. M. et WELCH, F. (1980), "Empirical Earnings Profiles", *Journal of Labor Economics*, 8, 2, p. 202-229.

OSTERMAN, Paul (2001), *Securing Prosperity: The American Labor Market, How It Has Changed and What to Do About It*, Princeton, Princeton University Press, 222 p.

RAYNAULD, André, MARION, Gérald et BÉLAND, Richard (1966), *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada : Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ottawa, 1966, 4 vol. Nous citons ici la version dactylographiée du rapport telle qu'elle a été conservée dans les collections de la bibliothèque générale de l'Université Laval.

ROBERGE, Pierre (1977), "The Evolution of French Unilingualism in Urban Quebec" dans BEATTIE, Christopher et CRYSDALE, Stewart (eds.), *Sociology Canada: Readings*, Toronto, Butterworth & Co., Second Edition, 1977, p. 306-312.

TOCQUEVILLE, Comte Alexis de (1831), *Voyages en Sicile et aux États-Unis*, Paris, Gallimard, 1957, 387 p. Les observations de Tocqueville sur le Québec se trouvent aux pages 74 à 85.

SAUL, John Ralston (1998), *Réflexions d'un frère siamois : Le Canada à la fin du XX^e siècle*, Montréal, Boréal, 510 p. Traduction de *Reflexions of a Siamese Twin: Canada at the End of the Twentieth Century*, Toronto, Viking, 1997.

SIEGFRIED, André (1906), *Le Canada, les deux races : Problèmes politiques contemporains*, Paris, Librairie Armand-Colin. Une traduction (*The Race Question in Canada*) existe chez McClelland & Stewart, Toronto, 1970, 252 p.

VAILLANCOURT, François (1985), (textes colligés par), *Économie et langue*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 302 p. (Collection *Documentation du Conseil de la langue française*, Document 20)

VAILLANCOURT, François (1988), *Langues et disparités de statut économique au Québec : 1970 et 1980*, Québec, Les publications du Québec, 230 p. (Collection *Dossiers du Conseil de la langue française*, Dossier 28)

VAILLANCOURT, François et TOUCHETTE, Christine (2001), *Le statut du français sur le marché du travail de 1970 à 1995 : Les revenus de travail*, Toronto, C. D. Howe Institute, 13 p.

WEBER, Max (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 537 p. Il s'agit d'une traduction d'un certain nombre des textes de Weber, avec une longue introduction de Julien Freund. Les textes pertinents datent du début des années 10.

APPENDICE A

Justification de la forme fonctionnelle de l'équation explicative du salaire employée

Nous présentons ici le modèle utilisé pour estimer l'apport des attributs linguistiques au salaire et précisons nos mesures de la scolarité, de l'expérience de travail et du statut marital. Nous justifions en outre les hypothèses faites sur la forme de la relation entre les variables indépendantes et le salaire.

Le salaire est le prix du travail. Il y a presque un demi-siècle maintenant, Jacob Mincer proposait une fonction économétrique voulant décrire l'évolution des salaires des travailleurs au cours de leur vie active. L'insertion des attributs linguistiques dans cette fonction permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'apport de ces attributs au salaire par rapport à un attribut de référence. Dans le cas qui nous occupe, cet attribut sera l'unilinguisme francophone.

Les auteurs des travaux sur le rôle des attributs linguistiques au Québec et au Canada posent tous des formes fonctionnelles assez similaires à l'équation de Mincer. La forme que nous employons s'inscrit dans cette continuité (voir Lacroix et Vaillancourt, 1981, Christofides et Swidinsky, 1998 et Vaillancourt et Touchette, 2001).

$$\begin{aligned} \ln Y_t = & \beta_1 C + \beta_2 EDUC + \beta_3 EXP + \beta_4 (EXP)^2 + \beta_5 \ln SEMAINES + \\ & + \beta_6 STATUT MARITAL + \\ & + \beta_7 LANGUE Francophone Bilingue + \\ & + \beta_8 LANGUE Anglophone Unilingue + \\ & + \beta_9 LANGUE Anglophone Bilingue + \mu_t \end{aligned}$$

t est l'année d'observation.

Y est le salaire annuel brut du travailleur.

Ln Y est le logarithme naturel du salaire Y.

EDUC représente la scolarité. Six niveaux sont retenus : primaire (1 à 8 années), secondaire (9^e et 10^e année), secondaire (11^e à 13^e année), université (1^e et 2^e année, 3^e et 4^e année, 5^e année et plus).

EXP est le nombre d'années d'expérience de travail cumulées à la date t.

SEMAINES est le nombre de semaines travaillées et rémunérées au cours de l'année de référence. Manifestement, c'est un déterminant majeur du salaire brut annuel.

LN (Semaines) est le logarithme du nombre de semaines travaillées. Cette transformation améliore la fiabilité des estimations.

STATUT MARITAL est le statut marital du travailleur. Trois valeurs sont définies : jamais marié, marié, veuf ou divorcé. Ce statut influence, même chez les hommes, la participation au marché du travail et les motivations qui s'y manifestent.

μ_t est un terme d'erreur stochastique. C'est également un terme captant l'influence sur le salaire des hasards de la vie et des caractéristiques personnelles inobservables des individus. C'est une mesure de l'exhaustivité du modèle explicatif. Plus cette valeur est petite et plus le modèle est exhaustif. En général, l'équation de Mincer explique environ 50 % de la variation entre les salaires des individus, le reste étant attribuable à des caractéristiques non observées et non observables des travailleurs : force physique, entretient, chance, etc.

Y est le salaire brut gagné durant l'année civile précédant la date t. Le salaire brut mesure la valeur des habiletés et des qualités d'un travailleur sur le marché du travail. La fonction de Mincer sert d'abord à calculer le rendement salarial de la scolarité et de l'expérience des individus présents sur le marché du travail. Il ne faut donc pas utiliser le revenu net des travailleurs car ce dernier dépend en partie de choix de vie et de stratégies fiscales.

Ln Y est le logarithme naturel du salaire Y. Cette transformation de Y est courante en recherche parce qu'elle permet le recours aux moindres carrés ordinaires pour procéder aux estimations.

C est une constante. Dans notre modèle, elle indique la valeur minimale du salaire d'un francophone unilingue, jamais marié, avec une scolarité n'ayant pas dépassé le primaire et sans aucune expérience de travail.

LANGUE est la mesure des attributs linguistiques. Elle a quatre valeurs possibles : francophone unilingue, francophone bilingue, anglophone unilingue, anglophone bilingue.

Les deux composantes principales de l'équation de Mincer sont la scolarité et l'expérience. Le coefficient B de la variable EDUC indique le rendement à la date t de l'investissement d'un individu dans sa scolarité par rapport au rendement d'une scolarité minimale. Sur cette variable, notre étude a une faiblesse qu'elle partage avec toutes les autres études du genre. Elle utilise le nombre d'années de *scolarité* alors que, dans les faits, le marché rémunère, le plus souvent, le *diplôme*.

L'inclusion du nombre d'années d'expérience de travail accumulées à la date t va également de soi. EXP est un nombre *préssumé* d'années d'expérience. Il est obtenu en soustrayant de l'âge du travailleur le nombre d'années de scolarité qui est le sien et six autres années pour tenir compte de l'enfance. Lorsque, comme c'est notre cas, la population visée est constituée uniquement d'hommes bien insérés sur le marché du travail, cette façon de faire est acceptable.

La forme des profils de l'évolution du salaire en fonction des années d'expérience indique que l'insertion d'un terme non linéaire est nécessaire pour estimer correctement le prix de l'expérience de travail. Murphy et Welch (1990) ont dégagé le profil suivant sur la base de données recueillies aux États-Unis, entre 1963 et 1986. Durant les dix premières années de la

carrière, les salaires initiaux des travailleurs américains augmentent rapidement. Ils sont, en moyenne, de 54 % plus élevés à la fin de cette période qu'au début. Vingt ans après le début de la carrière, ils sont, en moyenne toujours, à 18 % de plus qu'à la fin de la dixième année. Par la suite, ils déclinent lentement jusqu'à la retraite, à la quarantième année d'expérience. Leur valeur est alors de 5 % inférieure à celle atteinte au sommet.

L'insertion d'un terme non linéaire est la seule façon de prendre en compte ce lien négatif entre salaire et années d'expérience. Le coefficient du terme EXP indique la pente d'une droite passant sous le dôme tracé par ce profil. La droite de cette pente ne varie pas au fil du temps. $(EXP)^2$ est le nombre présumé d'années d'expérience au carré. L'exposant indique que la fonction est strictement concave par rapport à l'expérience. Une fonction concave trace un profil en forme de dôme. Le coefficient B du terme $(EXP)^2$ est une estimation de son degré de concavité. Plus sa valeur absolue est grande, plus le dôme est pointu. Et plus le rendement d'une année additionnelle d'expérience diminue.

Murphy et Welch (1990) préconisent l'utilisation d'autres formes que le carré pour modéliser la forme prise par le profil. Ils démontrent de façon satisfaisante que la forme du profil est en fait une forme cubique qui serpente en S au long d'un profil en forme de dôme. Ils prouvent par la suite que cela affecte la précision des estimations du coefficient B du terme EXP obtenues avec le carré. La valeur réelle de ce coefficient serait de deux à trois fois moins élevée que le 6 % ou le 7 % habituellement obtenu avec des données américaines.

Murphy et Welch soupçonnent par ailleurs que l'estimation de l'effet d'attributs identitaires comme la langue est affectée par la surestimation du coefficient d'EXP. Cependant, ils ne vérifient pas cette hypothèse.

Nous avons cru bon de le faire avec les données des recensements de 1981 et de 1996. Nous avons trouvé qu'il n'y a pas, en ce qui concerne notre population tout au moins, du tout lieu de craindre que nos estimations de l'apport des attributs linguistiques soient imprécises. Par ailleurs, nos estimations de l'apport de l'expérience de travail s'avèrent effectivement biaisées.

APPENDICE B

Définition et construction des variables

Document technique : Description des variables utilisées et notes

Estimation de l'apport des attributs linguistiques au salaire gagné en 1970, 1980, 1990 et 1995 par les hommes francophones et anglophones de 25 à 54 ans travaillant à temps plein qui résidaient dans la RMR de Montréal.

Recensement de 1971

Variable	Nom	Zone	Valeurs utilisées
Région métropolitaine			Fichier de la RMR de Montréal
Sexe	sex	7	0 (hommes)
État matrimonial	usmarst	8	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Langue maternelle	usmothg	9	1 et 2 (français et anglais)
Âge	age	10	25 à 54
Lieu de naissance	plcbirth	11	1 à 10 (provinces)
Langue parlée à la maison	langhome	17	1 et 2 (français, anglais)
Langue officielle	off-lang	18	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Fréquentation scolaire	attend	19	3 (ne fréquente pas l'école)
Niveau de scolarité	educat	20	1 à 12 (toutes)
Semaines travaillées	numweeks	30	2 à 6 (au moins 1 semaine de travail)
Travail à temps plein	fptime	31	1 (temps plein)
Rémunération	incwages	56	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome	incself	57	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites

Langue

LANGUE

= 1 (anglophone unilingue)

si usmothg = 1 et langhome = 1 et off-lang = 1

= 2 (anglophone bilingue)

si usmothg = 1 et langhome = 1 et off-lang = 3

= 3 (francophone unilingue)

si usmothg = 2 et langhome = 2 et off-lang = 2

= 4 (francophone bilingue)

si usmothg = 2 et langhome = 2 et off-lang = 3

= X (cas rejetés)

pour les autres cas de figure

État matrimonial

ETATM

= 1 (marié) si usmarst = 2

= 2 (veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 3, 4, 5

= 3 (célibataire) si usmarst = 1

Éducation	<p>EDUC</p> <p>= 2 (primaire 8 ans ou moins) si educat = 1 à 3</p> <p>= 3 (secondaire 9 - 10 ans) si educat = 4</p> <p>= 4 (secondaire 11 - 13 ans) si educat = 5 à 7</p> <p>= 5 (université 1 - 2 ans) si educat = 8</p> <p>= 6 (université 3 - 4 ans) si educat = 9 ou 10</p> <p>= 7 (université 5 ans et plus) si educat = 11 ou 12</p>
Nombre de semaines travaillées ¹	<p>MSEMTRAV</p> <p>= 8,63 si numweeks = 2</p> <p>= 20,92 si numweeks = 3</p> <p>= 32,77 si numweeks = 4</p> <p>= 45,59 si numweeks = 5</p> <p>= 52 si numweeks = 6</p>
Logarithme du nombre de semaines travaillées	<p>LNSEM</p> <p>= log naturel de msemtrav</p>
Logarithme du salaire	<p>LNREVENU</p> <p>= log naturel de incwages</p>
Revenu hebdomadaire moyen ²	<p>REVHEBDO</p> <p>= revenu/msemtrav</p> <p>On retient les valeurs supérieures ou égales à 40,50</p>
Scolarité	<p>SCOL</p> <p>= 0 si educat = 1</p> <p>= 2,5 si educat = 2</p> <p>= 6,5 si educat = 3</p> <p>= 9,5 si educat = 4</p> <p>= 11 si educat = 5</p> <p>= 12 si educat = 6</p> <p>= 13 si educat = 7</p> <p>= 15 si educat = 8 et usmothtg = 2³</p> <p>= 14,2 si educat = 8 et usmothtg ≥ 2</p> <p>= 16,1 si educat = 9 et usmothtg = 2</p> <p>= 15,8 si educat = 9 et usmothtg ≥ 2</p> <p>= 17,3 si educat = 10 et usmothtg = 2</p> <p>= 15,9 si educat = 10 et usmothtg ≥ 2</p>

= 18,1 si educat = 11 et usmothg = 2
 = 16,5 si educat = 11 et usmothg ≥ 2
 = 18,3 si educat = 12 et usmothg = 2
 = 17,5 si educat = 12 et usmothg ≥ 2

Expérience

EXPER

= age - (scol + 6)

On retient les valeurs supérieures ou égales à 0

Expérience au carré

EXPER2

= (exper)(exper)

Recensement de 1981

Variable	Nom	Zone	Valeurs utilisées
Région	cma	2	462 (RMR de Montréal)
Âge	age	17	25 à 54
Sexe	sex	20	2 (hommes)
État matrimonial	marst	21	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Semaines travaillées	wkswk	34	1 à 52
Travail à temps plein	fptwk	35	1 (temps plein)
Fréquentation scolaire	atend	42	1 (ne fréquente pas l'école)
Plus haut niveau de scolarité	hlos	44	1 à 11 (toutes)
Scolarité primaire ou secondaire	hgrad	45	1 à 7 (toutes)
Nombre d'années universitaires	psuv	46	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années non univers.	psot	47	0 à 5 (toutes)
Lieu de naissance	birthplac	52	1 à 10 (provinces)
Langue officielle	offlang	53	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue parlée à la maison	homelang	54	1 et 2 (français et anglais)
Langue maternelle	mothertg	55	1 et 2 (français et anglais)
Rémunération	wages	60	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome	selfemp	61	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites

Langue

LANGUE

= 1 (anglophone unilingue)

si mtnp = 1 et hlmp = 1 et olmp = 1

= 2 (anglophone bilingue)

si mtnp = 1 et hlmp = 1 et olmp = 3

= 3 (francophone unilingue)

si mtnp = 2 et hlmp = 2 et olmp = 2

= 4 (francophone bilingue)

si mtnp = 2 et hlmp = 2 et olmp = 3

= X (cas rejetés)

État matrimonial	<p>ETATM</p> <p>= 1 (marié) si marsthp = 2</p> <p>= 2 (veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 1, 3, 5</p> <p>= 3 (célibataire) si marsthp = 4</p>
Éducation	<p>EDUC</p> <p>= 2 (primaire 8 ans ou moins)</p> <p>si hlosp = 1 ou 2</p> <p>= 3 (secondaire 9 - 10 ans)</p> <p>si hlosp = 3 à 5 et hgradp = 1 à 4</p> <p>= 4 (secondaire 11 - 13 ans ou collège)</p> <p>si (hlosp = 3 à 5 et hgradp = 5 à 7) ou hlosp = 6 à 8</p> <p>= 5 (université 1 - 2 ans)</p> <p>si hlosp = 9 à 11 et psuvs = 1 à 3</p> <p>= 6 (université 3 - 4 ans)</p> <p>si hlosp = 9 à 11 et psuvs = 4 ou 5</p> <p>= 7 (université 5 ans et plus)</p> <p>si hlosp = 9 à 11 et psuvs = 6 ou 7</p>
Nombre de semaines travaillées	<p>MSEMTRAV</p> <p>= 8,63 si wkswkp = 2</p> <p>= 21,92 si wkswkp = 3</p> <p>= 32,77 si wkswkp = 4</p> <p>= 45,59 si wkswkp = 5</p> <p>= 52⁴ si wkswkp = 6</p>
Logarithme du nombre de semaines travaillées	<p>LNSEM</p> <p>= log naturel de msemtrav</p>
Salaire	<p>REVENU</p> <p>(wagesp)</p> <p>On retient les valeurs supérieures à 0</p>
Logarithme du salaire	<p>LNREV</p> <p>= log naturel de wagesp</p>
Revenu hebdomadaire moyen	<p>REVHEBDO</p> <p>= revenu/wkswkp</p> <p>On retient les valeurs supérieures ou égales à 109,50</p>

Scolarité

Primaire

PRIM
= 2,5 si hgradp = 1
= 6,5 si hgradp = 2
= 9 si hgradp = 3
= 10 si hgradp = 4
= 11 si hgradp = 5
= 12 si hgradp = 6
= 13 si hgradp = 7

Collège

CEG
= 0 si psotp = 0
= 0,5 si psotp = 1
= 1 si psotp = 2
= 2 si psotp = 3
= 3 si psotp = 4
= 4,5 si psotp = 5

Université

UNIV
= 0 si psuvs = 0
= 0,5 si psuvs = 1
= 1 si psuvs = 2
= 2 si psuvs = 3
= 3 si psuvs = 4
= 4 si psuvs = 5
= 5 si psuvs = 6
= 6 si psuvs = 7

Scolarité

SCOL
= prim + ceg + univ

Expérience

EXPER
= age - (scol + 6)
On retient les valeurs supérieures ou égales à 0

Expérience au carré

EXPER2
= (exper)(exper)

Recensement de 1991

Variable	Nom	Zone	Valeurs utilisées
Région	cmapumfp	2	462 (RMR de Montréal)
Âge	agep	15	25 à 54
Sexe	sexp	16	2 (hommes)
État matrimonial	marsthp	18	1 à 5 (toutes)
Lieu de naissance	pobp	21	1 à 10 (provinces)

Langue officielle	olnp	51	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue maternelle	mtnp	52	1 et 2 (français et anglais)
Langue parlée à la maison	hlnp	53	1 et 2 (français et anglais)
Fréquentation scolaire	schattp	70	1 (ne fréquente pas l'école)
Scolarité primaire ou secondaire	hgradp	71	1 à 7 (toutes)
Plus haut niveau de scolarité	hlosp	73	1 à 14 (toutes)
Nombre d'années universitaires	psuvs	77	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années non univers.	psotp	78	0 à 5 (toutes)
Travail à temps plein	fptwkp	87	1 (temps plein)
Semaines travaillées	wkswkp	90	1 à 52
Rémunération	wagesp	97	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome	selfip	98	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites

Langue

LANGUE

= 1 (anglophone unilingue)
si mtnp = 1 et hlnp = 1 et olnp = 1
= 2 (anglophone bilingue)
si mtnp = 1 et hlnp = 1 et olnp = 3
= 3 (francophone unilingue)
si mtnp = 2 et hlnp = 2 et olnp = 2
= 4 (francophone bilingue)
si mtnp = 2 et hlnp = 2 et olnp = 3
= X (cas rejetés)

État matrimonial

ETATM

= 1 (marié) si marsthp = 2
= 2 (veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 1, 3, 5
= 3 (célibataire) si marsthp = 4

Éducation

EDUC

= 2 (primaire 8 ans ou moins)
si hlosp = 1 ou 2
= 3 (secondaire 9 - 10 ans)
si hlosp = 3 à 5 et hgradp = 1 à 4
= 4 (secondaire 11 - 13 ans ou collègue)
si (hlosp = 3 à 5 et hgradp = 5 à 7) ou hlosp = 6 à 8
= 5 (université 1 - 2 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 1 à 3
= 6 (université 3 - 4 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 4 ou 5
= 7 (université 5 ans et plus)
si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 6 ou 7

Nombre de semaines travaillées	<p>MSEMTREV</p> <p>= 8,42 si wkswkp = 2</p> <p>= 21,37 si wkswkp = 3</p> <p>= 32,40 si wkswkp = 4</p> <p>= 45,32 si wkswkp = 5</p> <p>= 52⁴ si wkswkp = 6</p>
Logarithme du nombre de semaines travaillées	<p>LNSEM</p> <p>= log naturel de msemtrav</p>
Salaire	<p>REVENU</p> <p>(wagesp)</p> <p>On retient les valeurs supérieures à 0</p>
Logarithme du salaire	<p>LNREV</p> <p>= log naturel de wagesp</p>
Revenu hebdomadaire moyen	<p>REVHEBDO</p> <p>= revenu/wkswkp</p> <p>On retient les valeurs supérieures ou égales à 150,00</p>
Scolarité	
Primaire	<p>PRIM</p> <p>= 2,5 si hgradp = 1</p> <p>= 6,5 si hgradp = 2</p> <p>= 9 si hgradp = 3</p> <p>= 10 si hgradp = 4</p> <p>= 11 si hgradp = 5</p> <p>= 12 si hgradp = 6</p> <p>= 13 si hgradp = 7</p>
Collège	<p>CEG</p> <p>= 0 si psotp = 0</p> <p>= 0,5 si psotp = 1</p> <p>= 1 si psotp = 2</p> <p>= 2 si psotp = 3</p> <p>= 3 si psotp = 4</p> <p>= 4,5 si psotp = 5</p>
Université	<p>UNIV</p> <p>= 0 si psuvs = 0</p> <p>= 0,5 si psuvs = 1</p> <p>= 1 si psuvs = 2</p> <p>= 2 si psuvs = 3</p> <p>= 3 si psuvs = 4</p> <p>= 4 si psuvs = 5</p>

= 5 si psuvp = 6
 = 6 si psuvp = 7

Scolarité SCOL
 = prim + ceg + univ

Expérience EXPER
 = agep - (scol + 6)
 On retient les valeurs supérieures ou égales à 0

Expérience au carré EXPER2
 = (exper)(exper)

Recensement de 1996

Variable	Nom	Zone	Valeurs utilisées
Région	cmapumfp	2	462 (RMR de Montréal)
Âge	agep	15	25 à 54
Sexe	sexp	16	2 (hommes)
État matrimonial	marsthp	18	1 à 5 (toutes)
Lieu de naissance	pobp	19	1 à 10 (provinces)
Langue officielle	olnp	52	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue maternelle	mtnp	53	1 et 2 (français et anglais)
Langue parlée à la maison	hlnp	54	1 et 2 (français et anglais)
Fréquentation scolaire	schattp	71	1 (ne fréquente pas l'école)
Scolarité primaire ou secondaire	hgradp	72	1 à 7 (toutes)
Plus haut niveau de scolarité	hlosp	74	1 à 14 (toutes)
Nombre d'années universitaires	psuvp	78	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années non univers.	psotp	79	0 à 5 (toutes)
Travail à temps plein	fptwkp	90	1 (temps plein)
Semaines travaillées	wkswkp	93	1 à 52
Rémunération	wagesp	101	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome	selfip	102	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Langue LANGUE
 = 1 (anglophone unilingue)
 si mtnp = 1 et hlnp = 1 et olnp = 1
 = 2 (anglophone bilingue)
 si mtnp = 1 et hlnp = 1 et olnp = 3
 = 3 (francophone unilingue)
 si mtnp = 2 et hlnp = 2 et olnp = 2
 = 4 (francophone bilingue)
 si mtnp = 2 et hlnp = 2 et olnp = 3
 = X (cas rejetés)

État matrimonial	<p>ETATM</p> <p>= 1 (marié) si marsthp = 2</p> <p>= 2 (veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 1, 3, 5</p> <p>= 3 (célibataire) si marsthp = 4</p>
Éducation	<p>EDUC</p> <p>= 2 (primaire 8 ans ou moins)</p> <p>si hlosp = 1 ou 2</p> <p>= 3 (secondaire 9 - 10 ans)</p> <p>si hlosp = 3 à 5 et hgradp = 1 à 4</p> <p>= 4 (secondaire 11- 13 ans ou collège)</p> <p>si (hlosp = 3 à 5 et hgradp = 5 à 7) ou hlosp = 6 à 8</p> <p>= 5 (université 1 - 2 ans)</p> <p>si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 1 à 3</p> <p>= 6 (université 3 - 4 ans)</p> <p>si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 4 ou 5</p> <p>= 7 (université 5 ans et plus)</p> <p>si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 6 ou 7</p>
Nombre de semaines travaillées	<p>MSEMTRAV</p> <p>= 8,29 si wkswkp = 2</p> <p>= 21,15 si wkswkp = 3</p> <p>= 32,64 si wkswkp = 4</p> <p>= 45,41 si wkswkp = 5</p> <p>= 52⁴ si wkswkp = 6</p>
Logarithme du nombre de semaines travaillées	<p>LNSEM</p> <p>= log naturel de msemtrav</p>
Salaire	<p>REVENU</p> <p>(wagesp)</p> <p>On retient les valeurs supérieures à 0</p>
Logarithme du salaire	<p>LNREV</p> <p>= log naturel de wagesp</p>
Revenu hebdomadaire moyen	<p>REVHEBDO</p> <p>= revenu/wkswkp</p> <p>On retient les valeurs supérieures ou égales à 180,00</p>
Primaire	<p>PRIM</p> <p>= 2,5 si hgradp = 1</p> <p>= 6,5 si hgradp = 2</p> <p>= 9 si hgradp = 3</p> <p>= 10 si hgradp = 4</p> <p>= 11 si hgradp = 5</p> <p>= 12 si hgradp = 6</p>

	= 13 si hgradp = 7
Collège	CEG = 0 si psotp = 0 = 0,5 si psotp = 1 = 1 si psotp = 2 = 2 si psotp = 3 = 3 si psotp = 4 = 4 si psotp = 5
Université	UNIV = 0 si psuvs = 0 = 0,5 si psuvs = 1 = 1 si psuvs = 2 = 2 si psuvs = 3 = 3 si psuvs = 4 = 4 si psuvs = 5 = 5 si psuvs = 6 = 6 si psuvs = 7
Scolarité	SCOL = prim + ceg + univ
Expérience	EXPER = agep - (scol + 6) On retient les valeurs supérieures ou égales à 0
Expérience au carré	EXPER2 = (exper)(exper)

Notes

1. Le nombre de semaines travaillées n'est disponible que par intervalles pour le recensement de 1971. Ainsi, nous avons calculé le nombre moyen de semaines travaillées pour chacun des intervalles avec les données du recensement de 1981, et nous avons appliqué ces résultats au recensement de 1971. Les nombres représentent donc une moyenne pour chacun des intervalles. Pour 1991 et 1996, nous avons utilisé le nombre moyen de semaines travaillées pour chacun des intervalles en 1991 et en 1996, respectivement.

2. Il existe dans les données du recensement un assez grand nombre d'individus qui déclarent un revenu faible apparemment sans relation avec leurs autres caractéristiques. Ainsi, nous n'avons retenu que les gens qui ont travaillé au moins une semaine durant l'année précédant le recensement et qui ont déclaré un revenu hebdomadaire moyen minimal. Ce plancher correspond à 30 heures travaillées (le nombre minimal pour être considéré travailleur à temps plein) au salaire minimum légal en vigueur pendant la période.

3. La différence du nombre d'années de scolarité pour un niveau d'instruction donnée entre les francophones et les anglophones reflète la différence entre la durée des études dans les

systemes d'education catholiques et protestants à l'époque.

4. La complexité des directives portant sur les semaines travaillées amène un flottement dans la mesure exacte de ce nombre alors qu'il approche 52 semaines. Statistique Canada recommande ainsi de traiter les individus qui déclarent avoir travaillé entre 49 et 52 semaines dans l'année comme ayant travaillé 52 semaines.

APPENDICE C

Tableaux et figures additionnels

TABLEAU A

REVENUS MOYENS, QUÉBEC, HOMMES, 1970 ET 1980

	1970	1980
Anglophones unilingues	8 171 \$	17 635 \$
Anglophones bilingues	8 938 \$	19 562 \$
Francophones unilingues	5 136 \$	14 408 \$
Francophones bilingues	7 363 \$	19 547 \$

Source : Vaillancourt, 1988, p. 56. Reproduction partielle.

TABLEAU B

PROPORTIONS D'INDIVIDUS SE DÉCLARANT BILINGUES
SELON LES DEUX APPARTENANCES ETHNOLINGUISTIQUES
DANS LA POPULATION À L'ÉTUDE, 1971 À 1996

	Anglophones	Francophones
1971	44,2	63,4
1981	66,5	63,3
1991	73,9	62,2
1996	77,2	63,4

TABLEAU C

MAIN D'ŒUVRE ACTIVE DANS LA RMR DE MONTRÉAL
SELON LA LANGUE MATERNELLE ET CERTAINS LIEUX
DE NAISSANCE, 1971 À 1996

C1

Distribution selon la langue maternelle, 1971 à 1996

	Français	Anglais	Autres
1971	65,1	20,1	14,6
1981	69,2	15,9	14,8
1991	70,6	11,8	16,8
1996	70,9	11,3	17,2

C2

Proportion de personnes nées hors Canada selon la
langue maternelle, 1971 à 1996

	Français	Anglais	Autres
1971	5,1	22,3	87,3
1981	5,6	26,1	80,6
1991	4,1	18,7	82,3
1996	4,1	18,6	77,8

C3

Proportion de personnes nées aux États-Unis ou au Royaume Uni parmi
les personnes de langue maternelle anglaise nées hors Canada, 1971 à 1996

1971	64,4
1981	44,8
1991	46,7
1996	43,9

Note :

Population d'hommes de 25 à 54 ans, salariés seulement, sans revenu de travail autonome, ayant travaillé au moins une semaine, gagnant plus que le salaire minimum, résidents de la RMR de Montréal et ne fréquentant pas une institution scolaire, même à temps partiel

TABLEAU D

RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS SUR LE LOGARITHME
DU REVENU, 1970, 1980, 1990 ET 1995

Coefficients (Écart-type)	1970	1980	1990	1995
Constante	4,667	5,492	6,164	6,232
Expérience de travail	0,041	0,03	0,027	0,028
Expérience au carré	-0,0007	-0,0005	-0,0004	-0,0004
Scolarité (1)				
Secondaire 3 et 4	0,116	0,071	0,135	0,078
Secondaire 5 et CÉGEP	0,23	0,224	0,277	0,222
Université 1 à 2 ans	0,34	0,379	0,409	0,33
Université 3 à 4 ans	0,627	0,529	0,607	0,544
Université 5 à 7 ans	0,709	0,694	0,773	0,699
Attributs (1) linguistiques				
Francophone bilingue	0,107 (0,020)	0,056 (0,012)	0,0726 (0,010)	0,671 (0,011)
Anglophone bilingue	0,227 (0,034)	0,079 (0,020)	0,036 (0,017)	0,542 (0,019)
Anglophone unilingue	0,182 (0,031)	0,041* (0,026)	0,0248** (0,026)	-0,0271*** (0,032)
Statut (1) marital				
Séparé/ divorcé/veuf	-0,195	-0,093	-0,08	-0,115
Célibataire	-0,285	-0,276	-0,271	-0,274
Nombre de semaines travaillées (logarithme)				
	0,917	0,977	0,923	0,939
R ²	0,428	0,488	0,446	0,448
F (q)	172 (13)	439 (13)	650 (13)	606 (13)

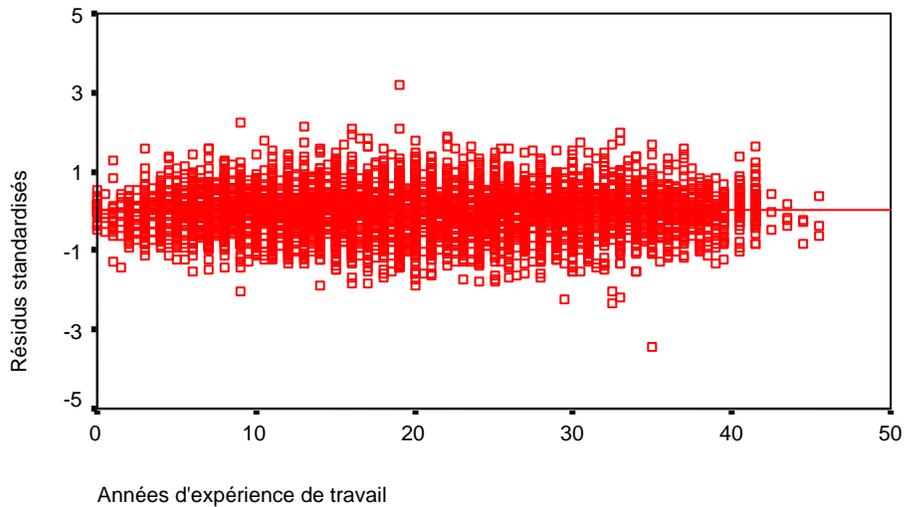
* P = 0,118; ** P = 0,344; *** P = 0,404

(1) Variables muettes. Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à 0 pour cette catégorie).
Référence scolarité : Apport d'une à huit années scolarité (troisième secondaire = 9 ans).
Attribut linguistique : Apport des attributs d'un francophone unilingue.
Statut marital : Apport du mariage au revenu des hommes.

Source : Fichier public de microdonnées censitaires, Statistique Canada.

Figure A

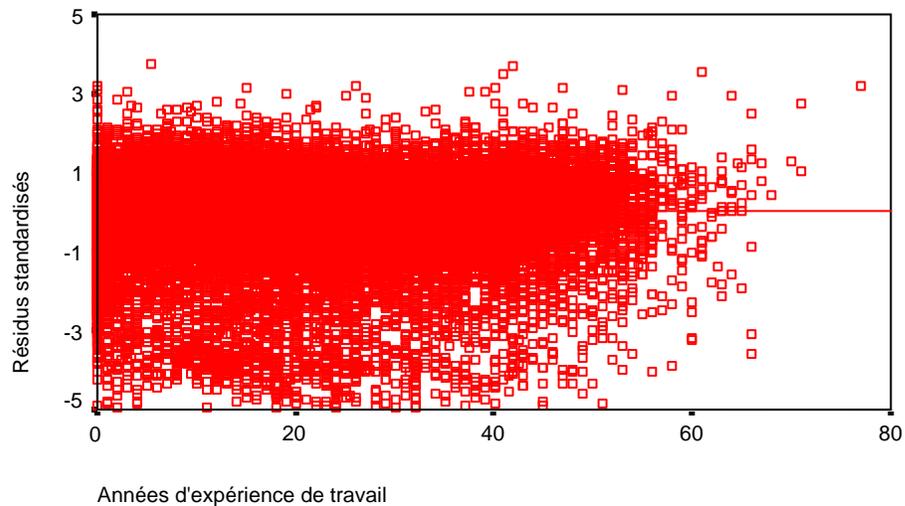
Distribution des résidus par l'expérience de travail –
Données utilisées dans cette étude, 1995



Source : Fichier public de microdonnées censitaires, Statistique Canada.
Direction de la recherche, Conseil supérieur de la langue française

Figure B

Distribution des résidus par l'expérience de travail –
Données utilisées par Vaillancourt et Touchette (2001), 1995



Source : Fichier public de microdonnées censitaires, Statistique Canada.
Direction de la recherche, Conseil supérieur de la langue française